

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

| heures | minutes du matin. | Poste. |
|--------|-------------------|------------------------------|
| 6 | 45 | (pour Angers seulement) Omn. |
| 9 | 02 | Omnibus. |
| 1 | 33 | soir, Omnibus. |
| | | Express. |
| 7 | 22 | Omnibus. |

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

| heures | minutes du matin. | Mixte. |
|--------|-------------------|----------------|
| 8 | 20 | Omnibus. |
| | | Express. |
| 12 | 38 | Omnibus. |
| 4 | 44 | soir, Omnibus. |
| 10 | 30 | Poste. |

Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 30 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On mande de Bordeaux, le 25 janvier :

« M. de Bismark vient décidément de refuser un sauf-conduit à M. Jules Favre, pour la conférence. Parmi les prétextes allégués, M. de Bismark objecte qu'il n'existe pas en France un gouvernement qui puisse participer à la conférence européenne.

« Un sauf-conduit a été en effet promis par la Prusse à l'Angleterre ; mais en faisant ces promesses, M. de Bismark n'avait aucune intention de les tenir, il voulait seulement amener les puissances à accepter la conférence à laquelle elles n'auraient pas consenti si on avait préalablement déclaré que la France serait exclue. M. de Bismark s'est arrangé d'abord pour retarder l'arrivée de l'invitation à Paris, et voulant enfin empêcher la France de venir à la conférence, il a finalement refusé d'envoyer à M. Jules Favre le sauf-conduit promis.

« Le Gouvernement se trouve fort à l'aise de cette situation.

« Il considère comme non-avenue toute résolution prise par la conférence portant modification des traités existants. »

Un meeting de 5,000 personnes a eu lieu à Londres lundi soir, à Trafalgar-Square, sous la présidence de M. Odger.

Des résolutions protestant avec horreur et indignation contre le bombardement de Paris et condamnant la politique du gouvernement anglais après cet attentat, ont été unanimement adoptées.

Le Standard conseille, après la réponse de Bismark à Jules Favre, de proposer l'ajournement de la conférence sine dié.

On télégraphie de Bâle, le 20 janvier :

« La nouvelle d'une assemblée annexionniste en faveur de la Prusse qui se serait tenue à Waldshut et qui avait été annoncée par le Bund, est formellement démentie par l'Alpbote.

« Nous apprenons de bonne source que de nouvelles troupes, se composant d'environ 200,000 hommes, sont en route pour la France. »

L'Etoile belge annonce que dans le Limbourg hollandais on fait circuler secrètement des pétitions demandant l'annexion de cette province à la Prusse. Un agent prussien a été arrêté.

Une dépêche de Vienne, du 24 janvier, s'exprime ainsi :

« On mande de Berlin, à la Presse, qu'à la sortie de Trochu, le 19 janvier, les Français se développèrent avec cent mille hommes, à huit heures du matin.

« La lutte commença près de Sèvres, s'étendant sur Meudon, Guarches, St-Cloud, Vaucresson, Malmaison, Bougival.

« Le feu n'avait jamais été aussi violent depuis Wörthe et Sedan.

« Après une lutte acharnée, les chasseurs prussiens durent abandonner la position de

Montretout qui, 24 heures après, fut reprise à la nuit.

« La bataille dans laquelle surtout la neuvième et la dixième divisions prussiennes avaient soutenu les attaques acharnées des Français, dura dix heures : les pertes prussiennes sont énormes et n'ont pas encore été évaluées. »

Tous les journaux de Vienne se tournent contre la réponse de Bismark, du 16 janvier, à Jules Favre.

La Nouvelle Presse dit que c'est un coup brutal dans la face des neutres : après un tel procédé, la paix ne peut être qu'une courte trêve ; elle émet le présage que le nouvel empire allemand sera entouré de tous côtés d'ennemis.

NOUVELLES DE PARIS.

On écrit de Paris, le 14 janvier, au Phare de la Loire :

L'ennemi, qui ne bombardait jusqu'ici que la nuit, continue maintenant le bombardement pendant le jour, ce qui, naturellement, augmente le nombre des victimes. Mais le moral de la population n'en est nullement ébranlé et les habitants des quartiers atteints par les obus n'émigrent qu'avec lenteur et comme à regret. Tout le monde néanmoins attend avec impatience l'heure de la vengeance et accueille en frémissant de joie les nouvelles favorables de province.

Le Peuple français n'hésite pas à annoncer que le général Chanzy est à six lieues de Paris. Un fait qui semble plus certain et qui prouverait que nos amis de province avancent, c'est que les Prussiens reculent. Soixante mille Allemands se seraient déjà repliés sur Paris.

Si c'est vrai, il faut s'attendre que les forces prussiennes, acculées et se sentant prises entre Paris d'une part et la France de l'autre, vont tenter un coup désespéré et, le bombardement n'ayant pas réussi, tenter l'assaut. C'est plus que jamais le moment de veiller.

Le Français déclare tenir d'une personne digne de foi que le prince Frédéric-Charles a été vu, dans la journée d'avant-hier, à Versailles ; il était blessé, mais sa blessure, si grave qu'elle fût, n'inspirait pas d'inquiétude pour sa vie.

Un bataillon de mobiles a été occupé, pendant toute la journée d'hier, à briser la glace qui, depuis trois semaines, retenait sur un point menacé la canonnière Farcy et les sept bâtiments qui lui font escorte. Maintenant notre escadrille est à l'abri d'un coup de main.

Le dégagement de la flottille a été commencé par la dynamite, qui a fait éclater la croûte glacée, avant l'arrivée de nos mobiles. M. Dorian, qui avec son zèle accoutumé a tenu à surveiller lui-même les travaux préparatoires du sauvetage, s'est longuement entretenu avec le lieutenant Farcy, et lui a promis de faire un nouvel effort pour lever les obstacles administratifs qui s'opposent toujours à la construction de l'affût tant de fois réclamé par la presse.

Plusieurs négociants et industriels dûment autorisés ont quitté Paris jeudi soir dans la

vaste nacelle du ballon le Monge, frété par eux, construit et lancé par les frères Godard.

Ce colossal aérostat s'est élevé à 11 heures 50 minutes par un temps magnifique, sous la conduite du marin Raoul, et s'est dirigé sur le Bourbonnais.

On s'entretient beaucoup, dans le monde financier, d'un nouveau prêt de quatre cents millions fait avant-hier à l'Etat par la Banque de France. La même personne, à laquelle l'entrée de Paris a été refusée par le général Trochu, a fait une nouvelle tentative qui n'a pas été accueillie. On a peut-être eu tort de ne pas laisser entrer une dame qui aurait, après tout, pu nous renseigner.

Les caisses découvertes par M. le préfet de police étaient rue d'Albe, dans une maison appartenant encore récemment à l'ex-impératrice.

Lettre de M. l'archevêque de Tours aux membres du Gouvernement de la défense nationale.

Messieurs,

Je viens remplir auprès de vous une mission que le Saint-Père a daigné me confier, non point en considération de mes mérites, mais parce que les événements vous ont amenés dans ma ville épiscopale et plusieurs d'entre vous dans la maison même que j'habite. « C'est une mission sacerdotale de paix, » selon l'expression du souverain-pontife dans la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser à la date du 12 de ce mois.

Du fond de son palais du Vatican, devenu pour lui une prison, Pie IX, quelque dure que soit sa condition présente, s'occupe de nos malheurs, « Il se souvient (ce sont ses propres paroles) des grands témoignages d'attachement filial qu'il a reçus, dans ses tribulations, de la généreuse nation française, et il a prié ardemment le Dieu des miséricordes de lui faire connaître comment il pourrait s'acquitter envers elle de la dette de la reconnaissance. »

Or, il ne connaît pas pour notre pays en ce moment de plus grand bien que le retour de la paix.

Déjà, aux approches de la guerre, Pie IX, profondément ému des calamités qui allaient tomber sur deux nations chrétiennes, s'était adressé aux deux souverains, pour les conjurer d'épargner ce fléau aux peuples confiés à leurs soins. Plût à Dieu que le chef de l'Eglise eût été écouté ! Notre patrie et l'humanité n'auraient pas eu à déplorer de si grands malheurs.

Aujourd'hui, le Père commun, dont la main ne se lève que pour bénir le monde, demande avec instance la fin d'une guerre qu'il aurait voulu ne pas voir commencer.

Sa Sainteté m'annonce qu'elle vient de faire parvenir ce vœu ardent de son cœur au roi de Prusse ; elle a cru vous être agréable, Messieurs, en chargeant un évêque français d'être, en cette occasion, son interprète auprès de vous.

La guerre dont nous sommes depuis quatre mois les témoins et les victimes, a excité dans le monde civilisé une sorte d'effroi et de consternation. Comment le chef de cette religion

fondée par Celui qui s'est appelé « le prince de la paix » aurait-il pu assister sans une affliction profonde à de si grands événements ? La terre de France ne lui présente plus que le spectacle de la souffrance et de la dévastation, et ses entrailles paternelles en sont déchirées.

Jadis, les puissances de l'Europe, qui formaient ce qu'on appelait la république chrétienne, invoquaient souvent le pape comme arbitre de leurs querelles, et l'intervention des pontifes profitait au repos et à la prospérité des peuples ; le Saint-Père ne se plaint pas qu'on ait cessé de le prendre pour juge, il ne revendique que la liberté de gémir sur nos maux et le droit de supplier pour la vie de ses enfants.

Quand Pie IX vous convie à la paix, ne croyez pas, Messieurs, qu'il puisse conseiller une paix humiliante ; il aime trop la France pour ne pas aimer son honneur ; l'Eglise ne peut vouloir que sa fille aînée soit diminuée, et nous, évêques français, nous sommes habitués à regarder le respect et l'amour de notre pays comme une seconde religion. Nous ne saurions jamais oublier qu'en France rien n'est perdu, quand l'honneur est sauvé.

Vous méditez, Messieurs, sur cette pensée de paix descendue de si haut et que j'ai été chargé de vous communiquer. Elle ne doit pas ralentir l'ardeur de notre armée, mais l'exciter, au contraire, afin d'obtenir par d'heureux combats, s'ils sont encore nécessaires, de meilleures conditions de paix. Heureux si ma mission auprès de vous, Messieurs, cette mission qui restera un honneur dans ma vie, pouvait répondre aux espérances du chef de l'Eglise si pleinement d'accord avec les vœux de l'Europe entière ! Heureux encore si cet acte d'un grand pape, douloureusement préoccupé des malheurs des peuples, malgré ses propres malheurs, faisait naître, au profit de ses droits indignement violés, des idées de justice et des desseins réparateurs !

S'il vous paraissait bon, Messieurs, de me faire part des sentiments que pourra vous inspirer cette généreuse démarche du souverain pontife, je m'empresserais d'en transmettre l'expression à Sa Sainteté.

Veillez bien agréer, Messieurs, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

HIPPOLYTE, arch. de Tours.

PARIGNÉ - L'ÉVÊQUE.

Journée du 10 janvier.

J'étais de grand'garde dans la nuit du 9 au 10 janvier, près du village de Changé. Vers une heure et demie, nous arriva l'ordre de partir : nous levons le camp, et, après plusieurs heures de marche, nous parvenons à rallier notre brigade.

A sept heures du matin, nous aperçûmes dans le lointain le clocher d'un village qu'on nous dit être Parigné-l'Évêque : nous nous déployons en tirailleurs à droite et à gauche, et, presque aussitôt, en passant près d'une forêt, nous fûmes assaillis par un feu très-nourri. Le capitaine fut un des premiers atteints, ainsi qu'un de nos sous-officiers.

Aussitôt, chacun de nous chercha à s'abriter derrière des retranchements naturels : qui derrière une haie, qui derrière un arbre. Après une fusillade d'une heure, comme la seconde partie de nos forces n'était pas encore entrée en ligne nous dûmes nous replier.

Mais bientôt son arrivée nous permit de reprendre l'offensive avec avantage. Nous avions à notre droite les zouaves, à notre gauche les chasseurs de Vincennes ; devant nous à environ trois cents mètres, cachés dans les bois et dans les fermes qui avoisinent Parigné-l'Évêque, un corps d'infanterie prussienne déployée comme nous en tirailleurs et soutenue à sa droite par quelques pièces de canon, qui leur arrivèrent dans le courant de la journée.

Nous nous étions avancés peu à peu vers un bois situé à notre gauche et d'où la fusillade était très-meurtrière. Néanmoins, en nous glissant, nous arrivons jusqu'à cent mètres des Prussiens ; mais, pris en flanc par le feu de leurs tirailleurs installés dans les fermes, nous fûmes obligés de rester en place.

Ce fut à ce moment que notre commandant donna ordre aux zouaves de faire une charge à la baïonnette pour déloger nos incommodes adversaires.

Les premières fermes étaient vides : l'ennemi venait de les évacuer en se repliant derrière les haies, ce qui empêcha nos braves camarades d'avancer.

Les Prussiens ne voulurent pas profiter d'un avantage qui leur semblait offert et restèrent sur la défensive jusqu'à l'arrivée des renforts qu'ils attendaient.

Entre onze heures et midi, leur réserve apparut sur une colline qui se trouvait derrière Parigné ; ils tournèrent le monticule et vinrent prendre leur ligne de bataille.

Au même instant, le commandant, pour remédier à l'insuffisance de notre nombre, fit avancer sur notre droite deux compagnies de mobilisés, qu'on nous a dit être de Maine-et-Loire.

Immédiatement, les Prussiens, suivant leur tactique habituelle, cherchèrent à nous tourner. La gauche tint bon, le centre resta immobile ; mais la droite commença à plier, d'abord faiblement, puis la retraite s'accrut de plus en plus. La gauche, craignant alors d'être débordée, se replia ; le centre la suivit, et, au milieu de ce mouvement de recul, comme le terrain était gelé et que nos chevaux ne pouvaient pas avancer, trois mitrailleuses tombèrent aux mains de l'ennemi.

Nos officiers nous donnèrent alors l'ordre de nous replier, en nous appuyant sur la réserve qui aurait dû se trouver par derrière, et qui, malheureusement pour nous, brilla par sa complète absence.

Ce fut à ce moment que commença une véritable déroute.

Les Prussiens, sortant de leurs positions, cherchèrent à nous cerner et placèrent des batteries au travers de la route qui, très-droite en cet endroit, leur permettait d'envoyer des obus à une grande distance.

De plus, l'infanterie ennemie, postée dans les prés qui bordent les deux côtés de la route, forçait pour ainsi dire nos soldats à passer entre des feux croisés, qui tuèrent beaucoup de monde.

Ils envoyèrent à notre poursuite des uhans qui ne nous firent ni peur, ni mal ; nous les laissâmes s'approcher, et nous les reçûmes par une décharge qui fit tourner bride à ceux qui restèrent debout.

La nuit s'approchait.

Quelques obus venaient encore, de temps en temps, éclater sur la route, lorsque, surpris par le reste de notre brigade, ils durent cesser leurs poursuites et abandonnèrent les trois mitrailleuses qu'ils nous avaient enlevées.

Grâce à ce secours, que nous n'osions plus espérer, nous pûmes regagner Pontlieue sans encombre, et de là les faubourgs du Mans.

LES VOLONTAIRES SUÉDOIS.

On lit dans la *Suisse radicale* :

« Une lettre que nous recevons de Calais nous apprend que les habitants de cette ville ont été prévenus par une dépêche venue de Lille que, dans la nuit du 11 au 12 janvier, un navire entrerait en rade avec 600 volontaires suédois conduits par un officier supérieur. On avait déjà fait des préparatifs dans le théâtre de Calais pour leur faire une réception solennelle ; mais pendant la nuit, on a appris que ce navire avait débarqué à Dunkerque. Les volontaires se sont dirigés sur l'armée du général Faidherbe. »

UN SECTEUR.

Quelques personnes se figurent encore qu'un secteur est une portion de la circonférence des fortifications, tandis que c'est une partie de la surface de l'enceinte, considérée comme un cercle, et comprise entre un arc et deux rayons partant du centre. Chacun des secteurs parisiens est donc un triangle dont la base corvilligne est l'enceinte bastionnée et le sommet Notre-Dame, centre conventionnel de Paris.

Le vrai centre de figure de l'ellipse que forme Paris se trouve en un poste situé entre le Louvre et le Palais-Royal.

L'obus prussien tombé sur l'Hôtel-Dieu, à côté de Notre-Dame, n'est donc pas précisément arrivé au centre de Paris.

Toutefois, pour être envoyé à des batteries de Bagnoux ou Châtillon (les plus rapprochées), il a dû parcourir une trajectoire de 8,500 mètres au moins.

Cette portée, qui doit être considérée comme le dernier et extrême effet de tir des mortiers prussiens, envoyant leurs projectiles à toute volée, laisse en dehors des atteintes de l'ennemi, étant donnée la position de ses batteries, toute la partie de Paris délimitée par les quais de la rive droite jusqu'aux Champs-Élysées, et par cette avenue jusqu'à l'arc de l'Étoile.

LA GUERRE DANS L'OUEST.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Angers, 24 janvier.

L'ennemi avait évacué La Flèche dimanche.

Hier 23 janvier, à 9 heures matin, une reconnaissance de nos troupes s'étant dirigée sur La Flèche, un chasseur d'Afrique est tombé dans une embuscade. L'escadron fit une charge soutenue par l'infanterie, et est arrivé dans La Flèche en culbutant 75 uhans, en tuant plusieurs, fouillant La Flèche à la baïonnette et repoussant l'ennemi au-delà de la ville.

Sur ces entrefaites arrive une forte colonne prussienne avec 6 pièces de canon. Nos renforts surviennent appuyés par des mitrailleuses qui couvrirent la retraite sur Bazouges.

Nos pertes consistent dans 3 chasseurs d'Afrique tués, un officier d'infanterie grièvement blessé.

Nous avons fait subir à l'ennemi de grandes pertes dans les rues de La Flèche.

Les chasseurs d'Afrique et la ligne ont fait bravement leur devoir.

Nos mobilisés se sont battus comme de vieux soldats.

Du côté de Sablé, il y a eu un petit engagement dans lequel 2 hussards de la mort ont été blessés.

On télégraphie de Châteaugontier que l'ennemi semble avoir évacué le département de la Mayenne et opère sa retraite sur le Mans.

Hier 23 janvier, les habitants de Gèvres se sont défendus héroïquement contre des forces prussiennes considérables.

Ceux qui n'avaient pas d'armes ont pris leurs fourches et leurs faux ; ils ont enlevé des voitures et des chevaux et ont tué 12 hommes.

Du côté de Tours, des uhans se sont présentés à Cinq-Mars et ont été poursuivis par des éclaireurs français.

Au moment actuel, Cinq-Mars est complètement évacué par l'ennemi.

On assure que les Prussiens ont miné le pont de la Motte, sur la ligne de Tours au Mans.

25 janvier, 10 h. 30 du soir.

Général Cléret à Préfet.

Je passe la nuit à Durtal et attendrai pour partir le résultat des reconnaissances de demain matin. Je vous porterai le rapport de la petite affaire d'hier. Nous sommes entourés de petits groupes dont je veux connaître les intentions avant de quitter Durtal. Quelques coups de canons et mitrailleuses pour débarrasser les ennemis d'un petit bois ont seuls troublé le silence de la journée.

Nous sommes sur nos gardes, prêts à tout événement.

Nous lisons dans le *Journal d'Ille-et-Vilaine* :

On n'a pas de renseignements d'une certitude parfaite sur les mouvements militaires qui se sont opérés de part et d'autre dans le département de la Mayenne.

Ce qu'il est permis de dire, c'est que les communications par la voie ferrée ont lieu entre Rennes et Mayenne, et que, sur le chemin du Mans, les trains s'avancent jusqu'à Evron.

L'armée du général Chanzy reçoit incessamment des renforts considérables et des approvisionnements. Sa situation est satisfaisante. Une partie des troupes qui la composent, notamment le 1^{er} bataillon des mobilisés d'Ille-et-Vilaine, a eu plusieurs engagements sérieux avec l'ennemi.

On parle d'un combat très-vif soutenu heureusement par un de nos corps, principalement composé de marins, aux environs de Neau.

Il faut donc se méfier de la dépêche prussienne qui prête au duc de Mecklembourg le projet de « se diriger sur Rennes par la route de Mayenne. » Jusqu'à présent, du moins, la route est loin d'être libre pour lui.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Aujourd'hui, nous n'avons rien de particulier à dire sur la défense de Saumur. Il serait inutile, sinon dangereux, de divulguer les mesures adoptées.

On eût pensé, nous assure-t-on, à miner le second pont de Saumur, le pont Cessart. Une autorité de notre ville en eût démontré l'inutilité, et on aurait renoncé à ce projet.

Nous croyons que nous sommes mal renseignés, et que personne n'a jamais eu cette idée. Qui donc eût pu songer à faire du centre de la ville le théâtre de la défense !

Dans une des dernières réunions pour exercices, plusieurs gardes nationaux se sont présentés à leur chef de bataillon et lui ont assuré leur concours au jour de la défense, convaincus, ont-ils dit, qu'à ce moment, personne ne manquerait à l'appel et qu'aucun citoyen ne se prévaudrait de ses fonctions municipales ou administratives, d'un ordre quelconque, pour se tenir à l'écart.

Les varioleux ont été complètement évacués du Château de Saumur. Cette ambulance a été transférée au village de Pocé, portion de la maison de campagne du docteur Bury, portion au château de Pocé.

Le Château de Saumur, complètement libre, a été occupé par un bataillon de mobilisés.

Nous croyons devoir porter à la connaissance du public les dispositions prises par plusieurs gouvernements étrangers pour assurer le paiement des coupons et intérêts de leurs fonds d'Etat, qui avait lieu d'ordinaire à Paris.

Les rentes d'Autriche seront payées, à Vienne, au ministère des finances.

Les coupons de rente italienne devront être envoyés, à Londres, chez MM. de Rothschild frères, après avoir, sur la présentation du titre, été timbrées sans frais par les consuls d'Italie à Bordeaux, Lyon et Marseille.

Les coupons d'intérêt des obligations ottomanes sont également payables à Londres, et ils seront présentés à l'agence de la banque ottomane.

Le tirage des obligations des emprunts égyptiens à Paris est ajourné jusqu'à nouvel ordre.

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR DE LA LÉGION DES VOLONTAIRES DE L'OUEST.

Rennes, le 23 janvier 1871.

Monsieur le Rédacteur,

La légion des volontaires de l'Ouest ayant comblé les vides que l'ennemi a faits dans ses rangs, et étant muni de l'autorisation de recruter les mobilisés dans tous les départements, je viens vous demander de vouloir bien me prêter le précieux concours de votre journal, en y insérant la copie de l'autorisation que j'ai reçue.

Les recrues seront enrôlées soit à Poitiers, soit à Rennes, et pourront s'adresser, dans les différents centres, aux personnes qui ont bien voulu déjà me prêter leur appui.

J'espère que mon appel sera entendu, que la légion pourra continuer à rendre à France les services qu'elle est en droit de nous demander.

Recevez, monsieur le Rédacteur, etc.

Le général commandant la légion des volontaires de l'Ouest,

A. DE CHARETTE.

CABINET DU MINISTRE DE LA GUERRE.

AVIS. — Le général de Charette est autorisé à recruter son corps parmi les mobilisés dans tous les départements.

Le délégué du ministre de la guerre,

Signé : DE FREYCINET.

Pour chronique locale : P. GODET.

En vente au Bureau du Journal : LA PROPHÉTIE DE BLOIS

AVEC DES ÉCLAIRCISSEMENTS, Par M. l'abbé RICHAUDEAU, aumônier des Universités de Blois, ancien professeur de théologie.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT, Près Saumur. (181)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, Rue Dailé,

QUATRE CHAMBRES au premier et cabinet, cave et grenier. S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent. (4)

A LOUER

En totalité ou en parties, pour la Saint-Jean prochaine,

Premier et deuxième étages d'une maison, située rue Royale et place du Roi-René.

S'adresser à M. HURAU, dans la maison, ou à M^{me} veuve ROCHER, propriétaire, à Loudun. (389)

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.

S'adresser au bureau du Journal.

ON DEMANDE A ACHETER une jument, bai brun, taille 1^m 55. S'adresser au bureau du journal.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS DU CHOCOLAT-MENIER IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER LES MARQUES DE FABRIQUE avec le véritable nom.

Rue d'Orléans, à Saumur.

MAISON BIDIER-CHAMPNEUF, FERBLANTIER-LAMPISTE.

M^{me} V. BIDIER-CHAMPNEUF a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle continue, comme par le passé, sa maison de ferblanterie et de lampisterie. AU MAGASIN elle tiendra toujours les mêmes articles ; — et, pour les travaux de bâtisse et fumisterie, un ouvrier actif et intelligent, qu'elle occupe depuis longues années, sera chargé de l'exécution des commandes.

Saumur, P. GODET, imprimeur.